

MAIRIE DE CHATENOY 77167

Effectif légal du Conseil	11
Membres en exercice	11
Majorité absolue	6

COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

20 mai 2015

Date d'affichage

20 mai 2015

**Mercredi 27 mai 2015
20h00**

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Châtenoy, sous la Présidence de Denis CELADON, Maire, le Mercredi 27 mai 2015 à 20h00.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaiterait ajouter les points suivants à l'ordre du jour:

- PNR : Appel à initiatives "Territoires à énergie positive pour la croissance verte"

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve cette modification apportée à l'ordre du jour.

PRESENTS : Monsieur Denis CELADON, Madame Évelyne BEAUVAIS, Madame Laurence PICOT, Monsieur Patrick VALEUR, Monsieur Jean-Claude BORLETEAU, Madame Magalie PANNESE,, Madame Claudine CHATEIGNER

EXCUSES : Monsieur Éric MORVAN, Monsieur Paul EMARD

ABSENTS : Madame Isabelle BILAND-PERENNES

POUVOIRS : Monsieur Simon THIERRY à Monsieur Jean-Claude BORLETEAU

SECRETAIRE DE

SEANCE : Monsieur Jean-Claude BORLETEAU

1°) Approbation du PV du 18 mars 2015

Le procès verbal de la séance du 18 mars 2015 est approuvé et signé par tous les membres présents.

2°) Décision Modificative

Monsieur le Maire expose au le conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		2500.00
61558	Entretien autres biens mobiliers		-1500.00
61522	Entretien bâtiments		-1000.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le conseil municipal après en avoir délibéré APPROUVE à l'unanimité la décision modificative.

3°) Mise aux normes des Assainissements des bâtiments communaux

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des devis établis par le bureau d'étude Concept Environnement concernant la réhabilitation des assainissements des

bâtiments communaux, à savoir la Mairie/Logement/Salle Communale et la Ferme du 1 rue Grande,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de demander l'établissement d'autres devis et de reporter sa décision à la prochaine réunion.

4°) Admission en non-valeur

L'admission en non valeur est une mesure d'ordre budgétaire et comptable qui a pour but de faire disparaître des écritures de prise en charge du comptable public les créances irrécouvrables.

Il s'agit d'une facture d'eau de 2011 adressée à SOUFFLET AGRICULTURE d'un montant de 15,62 €. Le montant est inférieur au seuil de poursuites, la Trésorerie demande d'admettre en non-valeur cette créance.

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'admettre en non-valeur cette créance.

5°) PNR : Charte de Gestion des Chemins

La Charte de gestion des chemins a pour vocation d'accompagner les Communes et les Communautés de Communes du Parc naturel régional du Gâtinais français dans :

- L'identification des chemins de la Commune
- La connaissance des enjeux sur les chemins
- La projection sur l'avenir de ces chemins

Le principe de gestion des chemins vise à garantir une bonne qualité de l'environnement, de la biodiversité, du paysage, du tourisme des Communes du Parc,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la Charte de « gestion des chemins »
- S'ENGAGE à protéger et à valoriser ses chemins
- CHARGE Monsieur Denis CELADON de la mise en place de toutes les demandes nécessaires à ce projet,
- AUTORISE le Maire à signer la Charte de gestion des chemins du Parc naturel régional du Gâtinais français

6°) CC du Pays de Nemours : Modification de la délibération n°2011-12

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération de la Communauté de Communes du Pays de Nemours du 12 mars 2015 ayant pour objet la modification de la délibération n°2011-12 – zones d'intérêt communautaire – ZAC de la Pierre Levée,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la délibération n°2015-16 annexée à la présente,

7°) CC du Pays de Nemours : Changement d'adresse du siège de la CC

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération de la Communauté de Communes du Pays de Nemours du 12 mars 2015 ayant pour objet la modification des statuts – changement d'adresse du siège de la communauté de communes,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la délibération n°2015-15 annexée à la présente

8°) CC du Pays de Nemours : Modification de la délibération du 11 septembre 2014

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération de la Communauté de Communes du Pays de Nemours du 15 avril 2015 ayant pour objet la modification de la délibération du 11 septembre 2014 : modification statutaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la délibération n°2015-23 annexée à la présente

9°) Renouvellement de la convention du Centre de Gestion de Seine et Marne

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier du Centre de Gestion de Seine-et-Marne du 28 avril 2015 concernant le renouvellement de la convention relative aux missions obligatoires gratuites assurées par le Centre de Gestion pour le compte de la CNRACL en matière de retraite,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE le renouvellement de cette convention,
- AUTORISE Monsieur le Maire à la signer

10°)PNR : Appel à initiatives "Territoires à énergie positive pour la croissance verte"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

AUTORISE le Président, ou le Vice-Président ayant délégation dans le domaine concerné, à signer tout document permettant de donner suite à la sélection de Châtenoy comme territoire à énergie positive pour la croissance verte en incluant le projet à urbanisme durable de la ferme du 1 rue Grande.

Informations diverses

- Une réunion concernant la gestion des chemins est organisée avec le Conseil Général en Mairie de Châtenoy le 03 juin à 14h00 ;
- Le Comité des fêtes organise le 07 juin 2015 une brocante ;
- Le samedi 06 juin 2015 est organisée la fête des voisins ;
- Monsieur BALDO devrait commencer les travaux de toiture de la grange semaine 23 ;
- Une réunion est organisée par le PNR le 17 juin pour la restitution finale de l'étude concernant le 1 rue Grande, les habitants sont conviés ;
- Le 14 juillet aura lieu comme traditionnellement dans la grange de Monsieur G. THIERRY ;
- La mare centrale du village se vide, le Conseil Municipal réfléchit à différentes solutions pour résoudre ce problème.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h00

Châtenoy, le 01 juin 2015

**Le Maire,
Denis CELADON**

